

**SÉMINAIRE DE LA FÉDÉRATION DES CÉGÉPS
SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE
ET LA FORMATION TECHNIQUE**

CONCLUSIONS TIRÉES À LA LUMIÈRE DES EXPOSÉS

PAR PAUL INCHAUSPÉ

Montréal, le 19 janvier 1995

Ce séminaire veut permettre de mieux asseoir les positions que défendent les collèges et leur Fédération sur les relations entre l'enseignement professionnel du secondaire et l'enseignement technique du collégial dans les perspectives d'harmonisation, de rationalisation et de régionalisation préconisées par le ministre.

Les exposés faits ce matin traitent de questions dépassant le cadre strict que nous nous sommes donné. Il serait souhaitable qu'une position commune soit aussi dégagée au sujet de ces questions. Mais elles ne seront pas étudiées en atelier, faute de temps, mais aussi faute de réflexion préalable car les réponses à ces questions ne s'improvisent pas. Je les indique quand même ici, parce qu'elles seront peut-être reprises par la Fédération dans le cadre des États généraux ou autrement.

Les voici.

L'enseignement professionnel du secondaire issu des réformes successives soulève les questions suivantes:

- L'élimination de la formation générale dans cet enseignement est-elle une bonne décision?
- Comment éviter qu'une dérive analogue entraîne la sortie des programmes techniques du modèle scolaire?
- Peut-on penser qu'un même format d'enseignement professionnel puisse remplir efficacement trois rôles aussi disparates: rehausser le prestige de la filière professionnelle, recycler et perfectionner les adultes, faire réussir des élèves en difficulté scolaire?
- Comment constituer une vraie filière professionnelle et technique à travers les ordres d'enseignement? Est-ce souhaitable? Est-ce possible? Comment harmoniser des régimes pédagogiques si opposés?
- Quel ordre d'enseignement devrait être le maître d'oeuvre de l'enseignement professionnel et technique?

L'instrument qui sert à distinguer les programmes de formation qui devraient relever du secondaire ou du collégial est basé sur l'analyse de chaque métier en termes de tâches à réaliser. Or, les contenus de formation professionnelle et technique sont établis à partir de la même approche: analyser les métiers à partir des tâches à réaliser et en déduire les compétences que la formation devra faire acquérir. Cette manière de procéder pour établir les contenus de formation soulève les questions suivantes:

- Une telle approche est-elle suffisante pour déterminer les programmes de formation dans le contexte scolaire qui est celui du Cégep, c'est-à-dire dans un contexte où la formation n'a pas pour seule fin la préparation à des fonctions de travail mais aussi la poursuite d'études visant une formation générale?
- Une telle approche basée sur l'analyse des tâches est adaptée à des organisations de type taylorien, mais l'est-elle dans des contextes d'emploi où une plus grande polyvalence est requise?

Ces questions sont importantes mais nous n'en débattons pas aujourd'hui. Je me concentrerai donc sur six thèmes qui sont plus en rapport avec l'objet de ce séminaire, centré sur des problèmes posés par l'harmonisation, la rationalisation et la régionalisation de l'enseignement professionnel du secondaire et de l'enseignement technique du collégial.

1^{er} thème: Quelle est la position de force de l'enseignement technique par rapport à l'enseignement professionnel?

- Réseaux de poids différents.
- Réseaux dont les trajectoires de développement sont différentes.
- Réseaux dont le pouvoir d'attraction est différent. Le professionnel souffre d'un déplacement de clientèles vécu dans tous les pays avancés. La demande économique et la demande sociale poussent à des formations d'un plus haut niveau. Les catégories d'élèves qui, auparavant, s'instruisaient dans les filières professionnelles aspirent à des niveaux de formation plus élevés et ceux qui, auparavant, quittaient l'école sans qualification se retrouvent dans les filières professionnelles. Du même coup, des efforts de revalorisation de l'enseignement professionnel du secondaire paraissent stériles.
- La faiblesse du niveau collégial en enseignement technique: ses bas taux de diplômation.

2^e thème: Quels sont les caractères propres de l'enseignement technique du collégial? Ceux qui le distinguent de l'enseignement professionnel du secondaire?

- Niveau de formation générale préalable à l'entrée.
- Formation générale et formation scientifique de base sont des parties constituantes des programmes d'études.
- _ En enseignement professionnel et technique, c'est au Québec le seul niveau et le seul réseau où subsiste, dans le cadre d'un modèle scolaire, une formation préparant directement à un emploi.

3^e thème: Le type de formation à l'emploi de l'enseignement technique du collégial n'est-il pas particulièrement adapté aux besoins actuels de l'économie et aux besoins de la nouvelle organisation du travail dans les entreprises?

- Les transformations dans l'organisation du travail et dans les industries ont fait apparaître la nécessité d'un niveau intermédiaire, celui du technicien.
- Une formation de ce niveau correspond encore davantage aux demandes actuelles des acteurs économiques. Ceux-ci réclament de leurs employés un plus haut niveau de formation qu'antérieurement. Ils demandent aussi qu'à côté des formations directement utilisables dans un emploi, ils aient aussi des compétences générales (autonomie, esprit critique, capacité de résoudre des problèmes, ...); bref, des compétences qu'on demandait auparavant à des professionnels experts et aux responsables de haut niveau de l'encadrement. Ces compétences sont maintenant demandées à des niveaux hiérarchiques inférieurs parce que la nouvelle organisation du travail ne se base plus sur des opérations simples encadrées par une organisation rigide, mais requiert une plus grande autonomie des unités de travail. De plus, les acteurs économiques demandent aussi que la formation prépare aux emplois existant actuellement, mais aussi aux adaptations que nécessiteront les changements futurs dans l'emploi.
- _ Pour répondre à de tels besoins, les pays confrontés à ces problèmes privilégient des formations qui renforcent la formation générale et ne séparent pas la formation technique ou professionnelle de la formation générale. Le programme technique du cégep est bâti justement sur ces principes.

4^e thème: L'outil de discrimination des niveaux de complexité de tâches dans les emplois, même s'il est utile pour établir de telles distinctions dans les tâches, peut-il servir à distinguer les formations, les programmes qui relèvent de l'ordre secondaire et de l'ordre collégial?

- L'application stricte de cet outil pourrait entraîner des dédoublements de formation pratiquement pour tous les emplois, ce qui va à l'encontre des objectifs de rationalisation.
- Elle pourrait aussi entraîner une déstabilisation continuelle des deux réseaux dans les situations où les entreprises et les métiers changent rapidement. Ce qui est le cas actuellement.
- Cet outil est basé sur le principe: une fonction de travail, un programme. Or, bien des programmes collégiaux ne sont pas établis selon ce principe. Ils visent la polyvalence.
- L'évolution actuelle des métiers entraîne une complexification des fonctions de travail. Si le professionnel du secondaire et le technique du collégial campent dans les mêmes domaines, la ligne de départage selon le degré de complexité tendra à être mobile. On assistera à un grignotage continu du secondaire par rapport au collégial et donc à des tensions permanentes.

5^e thème: La discrimination des programmes qui relèvent du secondaire et du collégial ne doit-elle pas se faire sur la base des éléments distinctifs des programmes techniques par rapport aux programmes professionnels?

- Les programmes techniques du collégial requièrent une formation générale préalable, celle du diplôme d'études secondaires, et une formation générale et scientifique. Donc la préparation aux emplois exigeant une formation générale de ce niveau doit relever du collégial.
- Les programmes de formation donnés actuellement au secondaire en mécanique, électrotechnique et administration semblent exiger une formation générale qui devrait les faire relever du collégial.

6^e thème: Plusieurs expériences de rationalisation et de régionalisation sont actuellement en cours. Quelles leçons (intérêt, limite, ...) peut-on tirer de ces expériences? Quelles réflexions suscitent ces expériences?

- La régionalisation consiste-t-elle à répondre à des besoins régionaux à partir de budgets dont la gestion est décentralisée au niveau de la région ou à réclamer, pour des besoins régionaux, des sommes dont la gestion est centralisée?
- Favorise-t-on le concept de centre intégré?
- La carte des programmes doit-elle être établie par les partenaires régionaux ou par le ministère?
- L'utilisation de la taxe de 1 p. cent, perçue auprès des entreprises, favorisera-t-elle les partenariats locaux ou régionaux entre les collèges et les entreprises regroupées de façon sectorielle, par types d'industrie.

Voici quelques-unes des questions soulevées par les exposés. Cet après-midi, en atelier on vérifiera deux choses:

- Quelles sont les conclusions que l'on peut tirer de l'examen fait ce matin par rapport aux six thèmes suivants: positionnement de l'ordre collégial en enseignement technique par rapport à l'enseignement professionnel, caractère propre des programmes techniques du cégep, adéquation de ces programmes par rapport aux demandes économiques et sociales, valeur de l'outil de discrimination des niveaux de complexité des tâches pour établir le départage des programmes entre les ordres, utilisation des caractéristiques propres de la formation du collégial comme élément de départage des programmes entre les ordres, problèmes et enjeux de la régionalisation.
- Ces conclusions sont-elles assez solides et assez partagées pour qu'elles puissent servir de première plateforme de la Fédération sur l'enseignement professionnel et technique? Et veut-on qu'elle puisse les exposer publiquement?